

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 4593 - 2012 B 00251 - 750 623 589 - 2 CAPS
MATERIAUX



Conseil
& Expertise comptable

Au service
de votre
dynamisme

Comptes annuels

du 01/01/2023 au 31/12/2023

**CERTIFIEE
CONFORME**

**SARL 2 CAPS MATERIAUX
4 LIEU DIT LE PONT PIERRET
62250 MARQUISE**

SARL 2 CAPS MATERIAUX

Sommaire

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan</i>	<i>2</i>
<i>Bilan détaillé</i>	<i>5</i>
<i>Liste des immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Compte de Résultat</i>	<i>10</i>
<i>Compte de Résultat détaillé</i>	<i>13</i>
<i>Annexe</i>	<i>18</i>
<i>Liasse Fiscale</i>	<i>31</i>
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>39</i>

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	825 822	euros
Chiffre d'affaires :	2 305 482	euros
Résultat net comptable :	68 532	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE
Le 07/05/2024

Signature



BILAN

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 083	2 083		
	Autres immobilisations corporelles	67 392	33 788	33 604	42 646
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 019		3 019	2 272	
Créances rattachées à des participations	2 099		2 099		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 998		1 998	1 998	
TOTAL (II)		76 591	35 871	40 720	46 916
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	444 553		444 553	405 170
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	231 391	18 856	212 535	214 273
	Autres créances	40 905		40 905	29 098
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	83 397		83 397	75 789	
Charges constatées d'avance	3 712		3 712	1 632	
TOTAL (III)		803 958	18 856	785 102	725 962
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		880 549	54 727	825 822	772 878

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 998

1 998

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	15 663	4 612
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	68 532	11 051	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		85 296	16 763
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	33 636	43 843
	Emprunts et dettes financières divers (3)	275 047	289 042
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 428	307
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 734	398 535
	Dettes fiscales et sociales	45 680	23 662
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		725	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		740 526	756 115
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		825 822	772 878
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		68 532,44	11 051,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		715 747	722 187
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **825 822** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 315 802** euros et un total **charges** de **2 247 270** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **68 532** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Matériel et outillage industriels	5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Installations techniques	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier occasion	1 an

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2019, la société HCB, associée à 94% de la société 2 CAPS MATERIAUX, a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, d'un montant de 60 000 €

Selon les termes de la convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, les conditions de récupération sont les suivantes :

-Le retour à meilleure fortune s'entend du cas où la société 2 CAPS MATERIAUX réaliserait des résultats bénéficiaires ; de sorte que, dès lors qu'elle réalisera un résultat bénéficiaire, la société 2 CAPS MATERIAUX remboursera, partiellement la société HCB, jusqu'à épuisement de la créance, tout en gardant un résultat au moins nul.

-Le remboursement interviendra, en cas de retour à meilleure fortune, comme définie ci-dessus, au plus tard dans un délai de 10 ans.

Au 31 décembre 2020, la société HCB a consenti un autre abandon de créance avec retour à meilleure fortune au profit de 2 CAPS MATERIAUX, dans les mêmes termes que celui de 2019, d'un montant de 32 000€

Au 31 décembre 2021, la société HCB a procédé à la récupération de l'abandon de l'année 2019 pour 60 000€ et de l'année 2020 pour 9 000€

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 083					2 083
Instal., agencement, aménagement divers	10 248		1 662			11 910
Matériel de transport	49 500					49 500
Matériel de bureau, mobilier	5 982					5 982
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 814		1 662			69 475
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 272		3 658		812	5 118
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 998					1 998
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 270		3 658		812	7 116
TOTAL	72 084		5 319		812	76 591

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 083			2 083
Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 096	81		10 178
Matériel de transport	8 690	9 900		18 590
Matériel de bureau, mobilier	4 298	722		5 020
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 168	10 703		35 871
TOTAL	25 168	10 703		35 871

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 275	11 581		18 856
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 275	11 581		18 856
TOTAL GENERAL		7 275	11 581		18 856
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 581		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 099		2 099
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 998	1 998	
	Clients douteux ou litigieux	37 494	37 494	
	Autres créances clients	193 897	193 897	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 733	34 733	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 905	1 905	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 267	4 267	
Charges constatées d'avances	3 712	3 712		
TOTAL DES CREANCES		280 106	278 006	2 099
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	33 636	10 285	23 351	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	384 734	384 734		
	Personnel et comptes rattachés	7 396	7 396		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 466	3 466		
	Impôts sur les bénéfices	18 974	18 974		
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 461	15 461		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	383	383		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	275 047	275 047		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		739 098	715 747	23 351	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 203			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 015	1 008	1 008	100,0
Autres créances	6 172	1 399	4 774	341,2
TOTAL	8 187	2 406	5 781	240,2



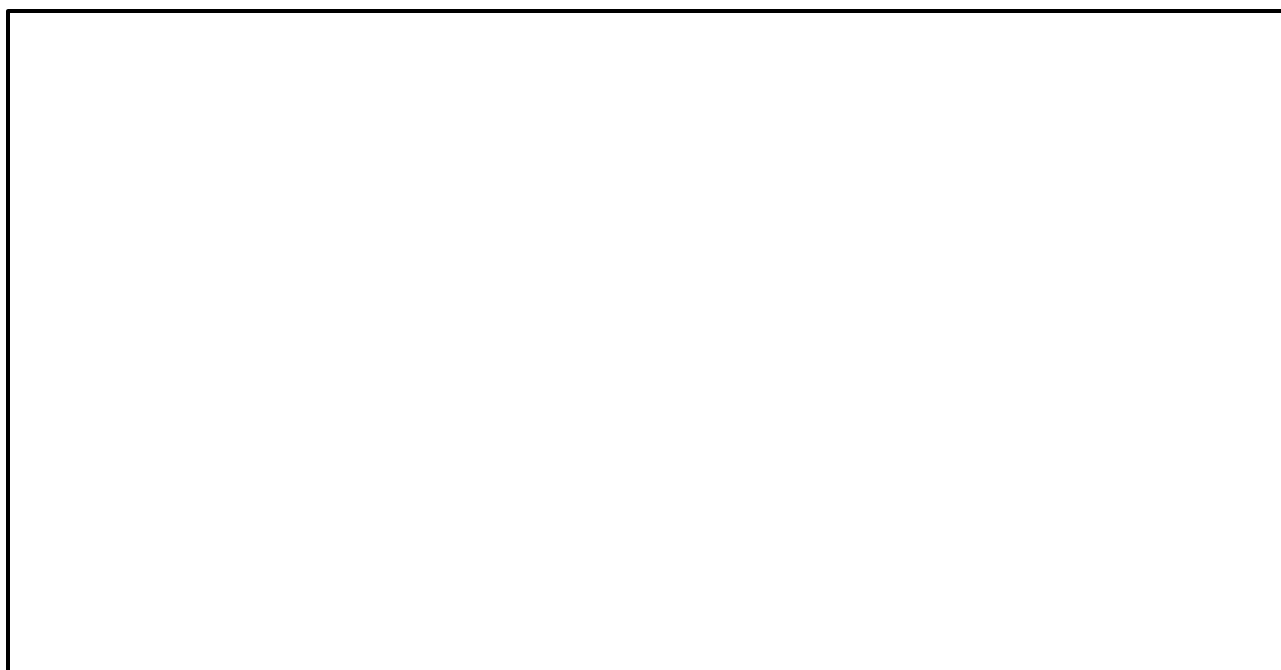
Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15	20	(5)	-23,30
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 890	91 490	4 400	4,81
Dettes fiscales et sociales	5 852	5 663	189	3,34
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		725	(725)	100,0
TOTAL	101 758	97 898	3 859	3,94



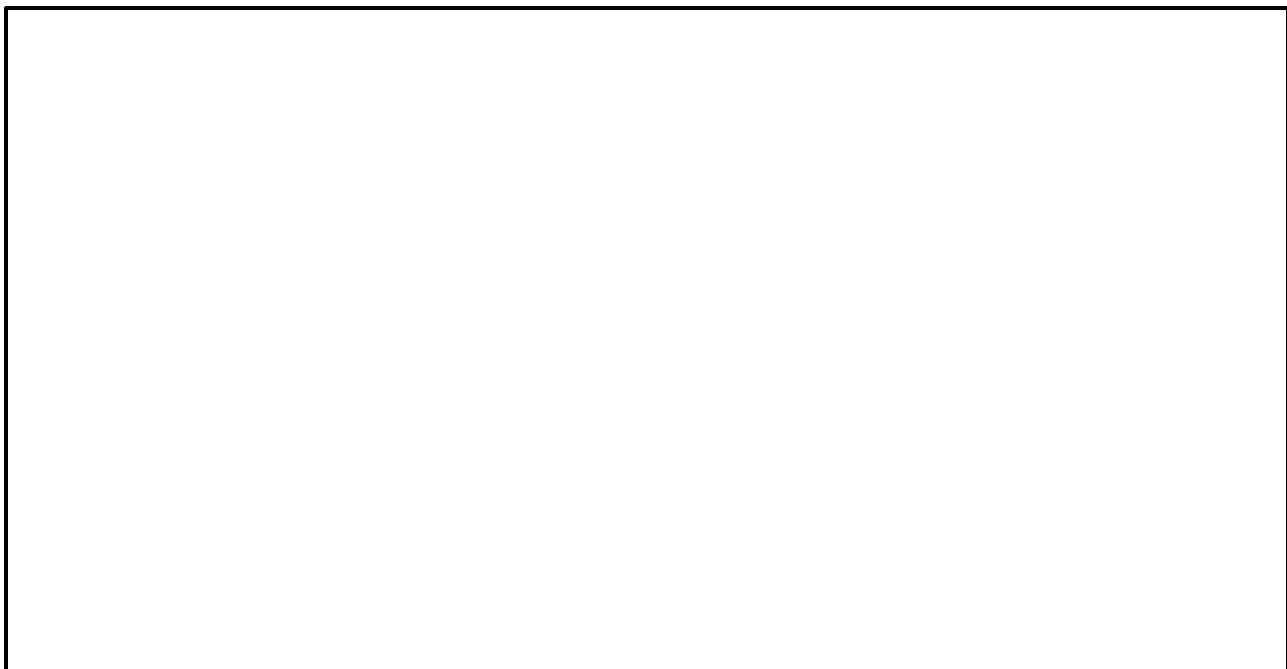
Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 712	1 632	2 080	127,4
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	3 712	1 632	2 080	127,4



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				



Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	10,0000	1 000,00

LIASSE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société		Adresse du siège social
SARL 2 CAPS MATERIAUX		
SIRET	75062358900033	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement
4 LIEU DIT LE PONT PIERRET AVENUE FERBER 62250 MARQUISE		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

4	0	4	2	2	3	4	7	1	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

AUTR SARL HCB 80 ROUTE DE LONGUEVILLE 62142 NABRINGHEN

B	ACTIVITÉ	
Activités exercées	Commerce de gros (commerce int)	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Bénéfice imposable à 15% Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : **EKZA 67 Rue du Mont Joie 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE Tél : 0321990333** Nom et adresse du conseil :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : Lieu :
Qualité et nom du signataire :
Signature :

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 4 LIEU DIT LE PONT PIERRET 62250 MARQUISE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 5 0 6 2 3 5 8 9 0 0 0 3 3			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 083	2 083		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	67 392	33 788	33 604	42 646
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	3 019		3 019	2 272
Créances rattachées à des participations		BB	BC	2 099		2 099		
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 998		1 998	1 998	
TOTAL (II)		BJ	BK	76 591	35 871	40 720	46 916	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	444 553		444 553	405 170
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	231 391	18 856	212 535	214 273
		Autres créances (3)	BZ	CA	40 905		40 905	29 098
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	83 397		83 397	75 789	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 712		3 712	1 632	
	TOTAL (III)	CJ	CK	803 958	18 856	785 102	725 962	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	880 549	54 727	825 822	772 878	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 998	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2 CAPS MATERIAUX		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	15 663	4 612
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 532	11 051
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	85 296	16 763
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 636	43 843
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	275 047	289 042
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 428	307
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	384 734	398 535
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 680	23 662
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		725	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	740 526	756 115
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	825 822	772 878
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	715 747	722 187	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
672000 - CHARGES DIV.COUR.S/E	319	
771800 - AUTRES PROD.EXCEP.GE		1 905
772000 - PROD.DIV.COUR.S/EX.A		3 073
Totalisation	319	4 978

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3	KS	2 083	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	10 248	KW		KX	1 662	
		Matériel de transport *			KY	49 500	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	5 982	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	67 814	LO		LP	1 662	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	2 272	8V		8W	3 658	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 998	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	4 270	LR		LS	3 658	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	72 084	ØH		ØJ	5 319		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 083	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	11 910	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	49 500	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	5 982	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	69 475	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX	812	ØY	5 118	ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 998	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	812	NK	7 116	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	812	ØL	76 591	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 083	QA		QB		QC	2 083
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	10 096	QE	81	QF		QG	10 178
	Matériel de transport	QH	8 690	QI	9 900	QJ		QK	18 590
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 298	QM	722	QN		QO	5 020
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	25 168	QV	10 703	QW		QX	35 871
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	25 168	ØP	10 703	ØQ		ØR	35 871
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX					Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	7 275	6U	11 581	6V	6W	18 856
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B	7 275	TY	11 581	TZ	UA	18 856
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	7 275	UB	11 581	UC	UD	18 856
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	11 581	UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	2 099	UM		UN	2 099			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 998	UV	1 998	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	37 494		37 494					
	Autres créances clients		UX	193 897		193 897					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	34 733		34 733				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 905		1 905				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 267		4 267					
	Charges constatées d'avance		VS	3 712		3 712					
	TOTAUX				VT	280 106	VU	278 006	VV	2 099	
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	33 636		10 285		23 351			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	384 734		384 734						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 396		7 396						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 466		3 466						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	18 974		18 974					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 461		15 461					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	383		383					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	275 047		275 047						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	739 098	VZ	715 747		23 351		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	10 203	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122023		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA 68 532				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 22 898				
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ 400		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
TOTAL I						WR 91 830				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								WB	
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .								I6	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *								WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB	
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG 240
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI		91 590		XH 240
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XJ
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		91 590		XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Déductions diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
DEPENSES DON RI MECENAT	400
Totalisation	400

Désignation de l'entreprise SARL 2 CAPS MATERIAUX		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	5 469
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 CAPS MATERIAUX** Néant *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,80 % . Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés. Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine <input type="checkbox"/>	Moins-values à 12,80 % <input type="checkbox"/>	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <input type="checkbox"/>	Solde des moins-values à 12,80 % <input type="checkbox"/>
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine <input type="checkbox"/>	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <input type="checkbox"/>	Solde des moins-values à reporter col. <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	A 19 %, ou à 15 % <input type="checkbox"/>	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <input type="checkbox"/>	A 15 % ou à 19 % <input type="checkbox"/>		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012023	et clos le : 31122023	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 305 482
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	2 203
TOTAL 1	OX	2 307 685
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	228
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	39 383
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	39 611
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	1 695 917
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	327 505
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	186
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 023 607
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	323 689
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	323 689
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 307 685
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|2|3]

N° SIRET [7|5|0|6|2|3|5|8|9|0|0|0|3|3]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 2 CAPS MATERIAUX]

ADRESSE (voie) [4 LIEU DIT LE PONT PIERRET AVENUE FERBER]

CODE POSTAL [62250] VILLE [MARQUISE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [6]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [100]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 []

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 []

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [SARL] Dénomination [HCB]

N° SIREN (si société établie en France) [404223471] % de détention [94,00] Nb de parts ou actions [94]

Adresse : N° [80] Voie [ROUTE DE LONGUEVILLE]

Code postal [62142] Commune [NABRINGHEN] Pays [FRANCE]

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3|

N° SIRET 7|5|0|6|2|3|5|8|9|0|0|0|3|3|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2 CAPS MATERIAUX

ADRESSE (voie) 4 LIEU DIT LE PONT PIERRET AVENUE FERBER

CODE POSTAL 62250 VILLE MARQUISE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 CAPS MATERIAUX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit le Pont Pierret Avenue Ferber
62250 MARQUISE
RCS de BOULOGNE SUR MER n°750 623 589

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2024

**Décision d'affectation du résultat
Exercice clos le 31 décembre 2023**

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à SOIXANTE-HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE-DEUX euros (68 532 €), de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : SOIXANTE-HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE-DEUX euros (68 532 €).

Affectation :

- Au poste « Autres Réserves » ; SOIXANTE-HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE-DEUX euros (68 532 €) ; à la suite de cette affectation, le poste « Autres Réserves » sera de QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE euros (84 195 €).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois (3) précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme
Fait à NABRINGHEN
Le 17 juin 2024

La Gérance
Monsieur Edouard DUMONT

